

la bande d'argent chargée de 3 tourteaux de... accompagnée de 2 étoiles d'argent.

PETRACORENSIS.

Talleyrand fut-il relevé de son vœu de chasteté? (LXIV, 667; LXV, 19, 109, 155). — Cette question est traitée complètement par Pisanl, dans son livre *L'Eglise de Paris et la Révolution*, t. IV, chap. VIII. Paris-Picard 1911, (4 vol. in-12). Voici le titre de ce chapitre : « Les papiers du cardinal Caprara. — Dispenses et indulgences. Réconciliation des Constitutionnels. — Les prêtres mariés — Le cas de Talleyrand. » Les conclusions sont celles du Correspondant citées par H. C. M. EL KANTARA.

Armoiries à identifier : super-lis brosse du XVII^e siècle (LXV, 251). — Robuste, en Normandie, porte : *De gueules à deux lions affrontés d'or en chef et un rocher du même en pointe.*

P. LE J.

Les armoiries indiquées : — *de gueules à 2 lions affrontés d'or en chef accompagnés en pointe d'un rocher de même* (c'est ainsi qu'elles sont décrites d'habitude ; le rocher est souvent représenté sous la forme d'un rocher à 6 coupeaux) caufonne de comté, chapeau d'évêque — sont celles de François-Joseph Robuste (1683 à 1754) évêque de Nitrie, Grand vicaire de l'Archevêque de Reims, docteur de la Maison et Société de Sorbonne. Il était fils de Joseph-Olivier Robuste, écuyer, seigneur du Petit-Touvre, lieutenant du Roi de la ville et château de Loudun, et de Françoise Aultier.

La famille Robuste, originaire de Normandie, établie en Angoumois dès la fin du XVI^e siècle, a porté les noms de de Che-neusac, de Frédilly, de la Mantallerie, des Moulins et de Laubarière. Cette dernière branche est seule encore représentée actuellement. Je possède le portrait de l'évêque de Nitrie peint en 1744. Il avait une belle bibliothèque qui fut dispersée après sa mort ; beaucoup de ses livres portaient ses armoiries frappées sur le plat de la reliure. M. DE F.

Armoiries à déterminer : 3 molettes d'éperon (LXV, 204). — Armes de Le Goux de la Berchère, archevêque

de Narbonne 1703-1719. *D'argent à la tête de Maure de sable tortillée d'argent, accompagnée de trois molettes de gueules.* F.

Armes de la famille Le Goux de la Berchère, originaire de Nuits (Côte-d'Or) qui a produit plusieurs branches : Légoux de Gertaud, Legoux de Saint-Seine (qui existe encore) Legoux de Vellespele. (Cf. *Armoirial nnilon* par E. Bergeret, 1894). Au XVI^e siècle on ne cite que Philibert I^{er}, lieutenant civil et criminel au bailliage de Nuits, Philibert II, juge de la seigneurie de Charmoy et Pierre, premier président au Parlement de Bourgogne qui fit reconstruire le château de la Berchère.

Au XVII^e siècle, cette famille a donné un archevêque d'Albi, depuis Narbonne, Charles Le Goux de la Berchère, dont on voit les armes à la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi (sous les orgues), à Saint-Alain de Lavaur et à Narbonne. On trouve assez fréquemment des livres de ce prélat, ils sont en général reliés en basane ou en veau plein, avec les armes frappées en or. JOSEPH BALLOFFET.

Ces armes appartiennent à la famille Le Goux de la Berchère, en Bourgogne : *D'argent à la tête de More, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes de gueules.*

C'est probablement le sceau de Humbert de Goux, prieur de Losne, doyen de Saint-Vincent de Chalon et de Notre-Dame de Beaune, chantre de Vergy, prévôt de l'église de Soussey, chanoine de Saint-Lazare d'Autun et curé de Sainte-Reine ; reçu conseiller clerc au parlement de Bourgogne, le 11 août 1500.

P. le J.

Le sceau décrit par M. J. Chappée porte les armes d'une famille connue en Bourgogne, la famille Le Goux. C'est probablement le sceau de Humbert Le Goux, prieur de Losne, doyen de Saint-Vincent de Chalon et de Notre-Dame de Beaune, chantre de Vergy, prévôt de l'église de Souzey, chanoine de Saint-Lazare d'Autun, curé de Sainte-Reine et conseiller clerc au Parlement de Bourgogne en 1499.

(V. P. Palliot. *Le Parlement de Bourgogne*. Dijon 1649).

NISIAR.